



## Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL N°4

#### Réunion restreinte du lundi 30 août 2021

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COUPE NATIONALE FUTSAL**

Nombre de clubs engagés en Coupe Nationale Futsal pour l'édition 2021/2022 : 157 clubs

Nombre de clubs franciliens qualifiés à l'issue des Finales Régionales pour la phase fédérale : 7 clubs.

Suite à la rétrogradation administrative d'ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 et GARGES DJIBSON en championnat de France de Division 2, le nombre de clubs de ce championnat intégrant la finale Régionale de la Coupe Nationale Futsal est porté à 6 (contre 4 initialement).

Par conséquent, il convient d'adapter le calendrier de cette Coupe en intégrant 16 clubs de niveau régional 3 au 1<sup>er</sup> tour de cadrage (semaine du 20 au 26 septembre).

Les rencontres de championnat des clubs évoluant en Régional 3 concernés par ce 1<sup>er</sup> tour seront reportées.

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour aura lieu le lundi 06 septembre 2021.

Calendrier :

Semaine du 20 au 26 septembre : 1<sup>er</sup> tour (clubs de Districts + 16 clubs de R3)

Semaine du 18 au 24 octobre : 2<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de R2 + les exempts R3 du tour précédent)

Semaine du 08 au 14 novembre : 3<sup>ème</sup> tour

Semaine du 22 au 28 novembre : 4<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de R1)

Semaine du 06 au 12 décembre : 5<sup>ème</sup> tour

Semaine du 03 au 09 janvier : Finales Régionales (entrée des clubs de D2 championnat de France)

#### **INFORMATIONS – TEMPS ARRETE**

La Commission informe les clubs qui souhaiteraient évoluer pour leurs rencontres à domicile en temps arrêté (2x20mn avec arrêt du chrono), qu'ils doivent en faire la demande auprès de la Commission Régionale Futsal 10 jours avant le 1<sup>er</sup> match concerné.

### **Rappel des préconisations :**

La Commission précise que la mise en place de ce temps de jeu nécessite :

1. Que le club effectue une demande auprès de la Ligue de Paris IdF de Football
2. la présence de 2 arbitres officiels
3. la transmission à la Ligue d'une attestation de la Municipalité indiquant l'attribution d'un créneau horaire d'une amplitude de 3h00 minimum.

Préconisation à mettre place :

- Informer les officiels à leur arrivée
- Disposer d'un tableau d'affichage qui doit indiquer le temps, le score et le nombre de fautes par équipe
- Disposer d'une table de marque
- Mettre à disposition un dirigeant du club recevant licencié et inscrit sur la feuille de match qui devra se mettre en rapport avec les officiels avant le coup d'envoi. Il aura la qualité de chronométrateur. Il doit se placer à l'extérieur du terrain de jeu, du côté des zones de remplacements et à hauteur de la ligne médiane. Le chronométrateur doit disposer d'une table de chronométrage pour pouvoir exercer correctement sa fonction et devra rester assis à cette table de chronométrage
- L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un dirigeant licencié et inscrit sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométrateur

### **Devoirs et responsabilités du chronométrateur :**

Le chronométrateur veille à ce que la durée du match soit conforme à la Loi 7 et, pour ce faire :

- il enclenche le chronomètre dès qu'un coup d'envoi est effectué correctement,
- il arrête le chronomètre lorsque le ballon est hors du jeu,
- il réenclenche le chronomètre après une rentrée de touche, une sortie de but, un coup de pied de coin, un coup franc, un coup de pied de réparation, un coup franc du second point de réparation, un temps mort ou une balle à terre ;
- indique sur le panneau d'affichage les buts, fautes cumulées et périodes de jeu ;
- annonce, à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres, la demande d'un temps mort;
- assure le chronométrage de la minute de temps mort ;
- annonce la fin de la minute de temps mort à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- annonce, sur indication **d'un arbitre**, la cinquième faute cumulée d'une équipe à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- supervise la période de deux minutes d'infériorité numérique infligée à l'équipe dont un joueur a été expulsé ;
- annonce par un coup de sifflet ou un signal sonore distinct de celui des arbitres, la fin de la première période, la fin du match ou la fin d'une période de prolongation le cas échéant ;

## **CHAMPIONNAT SENIORS**

### **Régional 1**

#### **SENGOL 77 – 553717**

La Commission prend connaissance de la demande du club pour jouer ses rencontres à domicile en temps arrêté 2x20mn.

Elle demande au club de bien vouloir lui faire parvenir l'attestation de la Mairie indiquant que le club dispose d'un créneau de 3h00 pour ses rencontres.

De plus, la Commission précise que conformément à l'article 6.2 du règlement du Championnat Régional Futsal, la demande doit intervenir 10 jours avant le 1<sup>er</sup> match pour lequel la mise en place du temps arrêté sera effective.

Par conséquent, la rencontre 23402749 SENGOL 77 1 / CRETEIL FUTSAL du 04/09/2021 ne pourra pas se jouer en temps arrêté 2x20mn

Transmis à la CRA pour information.

## Régional 2

### Poule A

#### **23402968 SPORTING CP 2 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 20/11/2021 – 16h00**

La Commission,

Pris connaissance des demandes du club du SPORTING CP 2 :

- courriel du 27/07/2021 proposant de jouer le match le 20/11/2021 à 13h00.
- demande Footclubs proposant d'avancer le match au 13/11/2021.

Considérant que la date du 13/11/2021 est une date de Coupe Nationale Futsal,

Considérant que l'équipe d'ISSY LES MOULINEAUX FC est susceptible d'être concernée par ce tour,

Par ces motifs,

Fixe le match le 20/11/2021 à 13h00 au gymnase annexe Carpentier à PARIS 13.

### Poule B

#### **PARIS ACASA 2 - 552779**

Rappel :

La Commission constate que pour les 2 rencontres ci-dessous, l'équipe 1 de PARIS ACASA, évoluant en championnat de France de Division 1, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 18h00.

La rencontre de niveau National étant prioritaire sur celle de niveau Régional, elle demande au club de PARIS ACASA 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Rencontres concernées :

**23403358 PARIS ACASA 2 / CHAMPIGNY CF 1 du 04/12/2021**

**23403398 PARIS ACASA 2 / B2M FUTSAL 1 du 26/03/2022**

#### **TORCY EU FUTSAL 2 - 554236**

Rappel :

La Commission constate que pour les 2 rencontres ci-dessous, l'équipe 1 de TORCY EU FUTSAL, évoluant en championnat de France de Division 2, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 16h00.

La rencontre de niveau National étant prioritaire sur celle de niveau Régional, elle demande au club de TORCY EU FUTSAL 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Rencontres concernées :

**23403380 TORCY EU FUTSAL 2 / PARIS ACASA 2 du 19/02/2022**

**23403396 TORCY EU FUTSAL 2 / NOUVEAU SOUFFLE FC 1 du 26/03/2022**

## Régional 3

### Poule C

**ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 - 560179**

Rappel :

La Commission rappelle à l'équipe 3 du club la décision de la Commission Régionale de Discipline du 28/10/2020 ⇒ suspension de terrain de TROIS (3) MATCHES FERMES à l'équipe Seniors 3 d'ACCS ASNIERES VILLENEUVE à compter du 30/11/2020 ; le terrain de repli doit être un terrain neutre situé en dehors de la ville d'ASNIERES et VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Par conséquent, elle demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville d'ASNIERES et VILLENEUVE LA GARENNE accompagné de l'attestation du propriétaire et ceci pour ses 3 premiers matches à domicile.**

Rencontres concernées :

**23403198 ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 3 / LILAS FC 3 du 25/09/2021**

**23403205 ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 3 / TORCY EU FUTSAL 3 du 02/10/2021**

**23403219 ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 3 / ARTISTES FUTSAL 2 du 16/10/2021**

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**PARMAIN FUTSAL AS – 551445**

La Commission prend note du nouveau jour pour les rencontres à domicile :

Jour : lundi

Coup d'envoi : 20h30

Accord de la Commission.

**TORCY EU FUTSAL 3 - 554236**

Rappel :

La Commission constate que pour les 3 rencontres ci-dessous, l'équipe 1 de TORCY EU FUTSAL, évoluant en championnat de France de Division 2, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 16h00.

Les matchs à domicile de l'équipe 3 étant prévus à 18h45, la Commission demande au club de bien vouloir lui signaler si un ajustement (horaire, gymnase ou date dans la même semaine) est à prévoir pour les rencontres de son équipe 3 (sans retour les rencontres resteront à la date et horaires indiqués)

Rencontres concernées :

**23403244 TORCY EU FUTSAL 3 / MARCOUVILLE CITY 2 du 06/11/2021**

**23403271 TORCY EU FUTSAL 3 / ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 3 du 19/02/2022**

**23403296 TORCY EU FUTSAL 3 / ARTISTES FUTSAL 2 du 26/03/2022**

<b>FUTSAL FEMININ</b>
-----------------------

**Retrait d'engagement :**

748523 GPSO 92 ISSY

**Calendrier et reprise :**

La Commission demande aux clubs engagés ci-dessous de bien vouloir l'informer en cas de retrait d'engagement afin de pouvoir proposer un calendrier et des poules cohérents.

Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion du lundi 06 septembre 2021.

**Liste des équipes engagées à ce jour :**

<b>District</b>	<b>Club</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Nbre d'équipes</b>
75	540531	SPORTING CLUB PARIS	1
75	550114	VIKING CLUB PARIS	1
75	552779	PARIS ACASA FUTSAL	1
75	560132	PARIS ELITE FUTSAL	1
75	560299	UNION SPORTIVE SPEALS	1
75	563777	PARIS XIV FUTSAL CLUB	1
75	764132	PARIS FEMININ FOOTBALL CLUB 2009	2
77	549189	CHAMPS A. FUTSAL C.	1
77	550661	JOLIOT GROOM'S FUTSAL	1
77	551471	ROISSY EN BRIE FUTSAL AS	1
77	554236	EVASION URBAINE TORCY FUTSAL	1
77	581732	AVON FUTSAL CLUB	1
78	564043	ASC DE TOUSSUS	1
78	581526	TRAPPES EN YVELINES FUTSAL	1
91	551987	F. C. D'EPINAY ATHLETICO	1
91	554271	DIAMANT FUTSAL	1
91	580838	BVE FUTSAL	1
91	581536	CROSNE FUTSAL CLUB	1
92	552274	LES PETITS PAINS	1
92	560179	ACCS ASNIERES – VILLENEUVE 92	1
93	503477	LILAS F.C.	1
93	550738	DRANCY FUTSAL	2
93	560298	ALMATY BOBIGNY FUTSAL	1
93	560602	BONDY CECIFOOT CLUB	1
93	560690	ASSOCIATION SPORTIVE EDUCATIVE ET SOCIALE	1
93	560861	ATHLETICO DE BAGNOLET (93)	1
93	580839	PIERREFITTE F.C.	1
93	590266	NOUVEAU SOUFFLE	1
93	850427	AULNAY FUTSAL	2
93	850813	A. FUTSAL CLUB ILE SAINT DENIS	1
94	500031	CHOISY LE ROI A.S.	1
94	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL	1
94	553055	A. S. C. VITRY	1
94	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	1
94	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL	1
95	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	1
95	553776	GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	1
95	564044	PARIS CLUB DE GOUSSAINVILLE FUTSAL	1
95	580869	CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	1
95	580882	MARCOUVILLE CITY CERGY-PONTOISE AGGLO	1

<b>FUTSAL U18</b>
-------------------

**Calendrier et reprise :**

La Commission demande aux clubs engagés ci-dessous de bien vouloir l'informer en cas de retrait d'engagement afin de pouvoir proposer un calendrier et des poules cohérents.

Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion du lundi 06 septembre 2021.

**Liste des équipes engagées à ce jour :**

District	Aff	Club	Nbre d'équipes
75	512666	CHANTIERS PARIS U.A.	1
75	521046	PARISIENNE ESP.S.	1
75	540531	SPORTING CLUB PARIS	1
75	552779	PARIS ACASA FUTSAL	2
75	581994	CLUB POPULAIRE SPORTIF DU DIXIEME	1
77	549189	CHAMPS A. FUTSAL C.	1
77	551471	ROISSY EN BRIE FUTSAL AS	1
77	554236	EVASION URBAINE TORCY FUTSAL	1
77	582473	NOISIEL FUTSAL ACADEMY	1
78	544913	MANTOIS 78 F.C.	1
78	560601	ALLIANCE REVES D'ENFANCE ACADEMY	1
78	564043	ASC DE TOUSSUS	1
78	581526	TRAPPES EN YVELINES FUTSAL	1
78	582012	VECTEUR SPORT MANTES-LIMAY	1
91	552106	MYA FUTSAL ESSONNE	1
91	580838	BVE FUTSAL	1
92	500706	ISSY LES MOULINEAUX F.C	1
92	563778	NEUILLY FUTSAL CLUB 92	1
92	850456	CHATILLON A.S. FOOT EN SALLE	1
93	508884	NEUILLY MARNE S.F.C.	1
93	541449	STAINS F. ESPE.S.	1
93	550738	DRANCY FUTSAL	1
93	554385	ARTISTES FUTSAL	2
93	560298	ALMATY BOBIGNY FUTSAL	1
93	560474	FUTSAL DE NEUILLY	1
93	582036	AULNAY NORD PLUS	1
93	582464	KARMA FSC	1
93	590259	JEUNESSE AULNAYSIENNE	1
93	590260	SPORT ETHIQUE	1
93	850427	AULNAY FUTSAL	1
93	850813	A. FUTSAL CLUB ILE SAINT DENIS	1
93	851665	MONTREUIL ASSOCIAZONE CLUB	1
94	500031	CHOISY LE ROI A.S.	1
94	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL	1
94	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	1

94	581200	U. S. DE NOGENT 94	1
94	582553	VSG FUTSAL	1
95	500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	1
95	524020	VEMARS ST WITZ F.C.	1
95	551390	ERMONT AM. S.	1
95	553776	GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	1
95	564044	PARIS CLUB DE GOUSSAINVILLE FUTSAL	1
95	580869	CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	1
95	580882	MARCOUVILLE CITY CERGY-PONTOISE AGGLO	2
95	582621	FOOT INDOOR LOISIR	1
95	590442	LES SPORTIFS DE GARGES	1
95	590566	MONTMORENCY FUTSAL	1

50